GEMENG
WÄISWAMPECH

Avis au public

Conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de commune, le collège des bourgmestre et échevins porte à la connaissance des habitants que la prochaine réunion du comité **du SYVICOL (syndicat des villes et communes luxembourgeoises) aura lieu le lundi, 16 novembre 2026 à 12.00 heures au siège du syndicat.**

Ordre du jour

1. Election d'un nouveau membre du bureau
2. Budget rectifié 2026 et de budget 2027 du SYVICOL
3. Projet de loi n°8800 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 2027 et projet de loi n°8801 relative à la programmation financière pluriannuelle pour la période 2026-2030
4. Amendements gouvernementaux au projet de loi n°8302 relative aux établissements classés modifiant : 1° le Code pénal ; 2° la loi modifiée du 5 août 1993 concernant l'utilisation rationnelle de l'énergie ; 3° la loi modifiée du 22 mai 2008 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement ; 4° la loi modifiée du 26 novembre 2008 concernant la gestion des déchets de l'industrie extractive ; 5° la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau ; 6° la loi modifiée du 21 mars 2012 relative aux déchets ; 7° la loi du 27 août 2012 relative au stockage géologique du dioxyde de carbone ; 8° la loi modifiée du 9 mai 2014 relative aux émissions industrielles ; 9° la loi du 19 décembre 2014 relative aux sous-produits animaux et produits dérivés non destinés à la consommation humaine ; 10° la loi du 28 avril 2017 relative aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses
5. Projet de règlement grand-ducal portant modification : 1° du règlement grand-ducal du 27 août 2024 relatif à la compensation de service public en matière de logements abordables destinés à la location ; 2° du règlement grand-ducal modifié du 13 octobre 2023 fixant les mesures d'exécution relatives aux aides à la pierre prévues par la loi relative au logement abordable
6. Amendements parlementaires au projet de loi n°8315 portant modification : 1° de la loi modifiée du 27 mars 2018 portant organisation de la sécurité civile ; 2° de loi modifiée du 25 mars 2015 fixant le régime des traitements et les conditions et modalités d'avancement des fonctionnaires de l'État ; 3° de loi du 23 août 2023 modifiée portant sur la qualité des services pour personnes âgées ; 4° du Code de la sécurité sociale
7. Amendements gouvernementaux au projet de loi n°7949 concernant le développement de zones d'activités économiques et réglant les modalités d'admission et de mise à

GEMENG
WÄISWAMPECH

disposition de terrains dans ces zones et modifiant la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain

8. Projet d'amendements gouvernementaux au projet de loi n° 8589 portant modification de la loi modifiée du 30 juillet 2021 relative au Pacte logement avec les communes en vue d'augmenter |l'offre de logements abordables et durables et modifiant a) la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain ; b) la loi modifiée du 22 octobre 2008 portant promotion de l'habitat et création d'un pacte logement avec les communes; c) la loi du 17 avril 2018 concernant l'aménagement du territoire ; d) la loi du 25 mars 2020 portant création du Fonds spécial de soutien au développement du logement
9. Projet de règlement grand-ducal portant exécution de l'article 25 paragraphe 3 de la loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles
10. Amendements gouvernementaux au projet de loi n°8507 modifiant la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau
11. Projet de loi n°8833 modifiant la loi modifiée du 21 mars 2012 relative aux déchets
12. Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 9 juin 2022 relatif aux avertissements taxés déterminant les modalités d'application de l'avertissement taxé et établissant un catalogue des contraventions soumises à l'avertissement taxé prévu par la loi modifiée du 21 mars 2012 relative aux déchets
13. Amendements gouvernementaux au projet de loi n°8598 relative aux batteries et aux déchets de batteries portant : 1° mise en œuvre du règlement (UE) 2023/1542 du Parlement européen et du Conseil du 12 juillet 2023 relatif aux batteries et aux déchets de batteries, modifiant la directive 2008/98/CE et le règlement (UE) 2019/1020, et abrogeant la directive 2006/66/CE, tel que modifié ; 2° modification de la loi modifiée du 4 juillet 2014 portant réorganisation de l'ILNAS ; 3° modification de la loi modifiée du 25 mars 2005 relative au fonctionnement et au financement de l'action SuperDrecksKëscht
14. Proposition de représentants au sein de la Commission d'accès aux documents
15. Rapport sur les activités du bureau
16. Divers

Weiswampach, le 02 novembre 2026
Pour le collège des bourgmestre et échevins
Le Bourgmestre La Secrétaire

ADMINISTRATION COMMUNALE WEISWAMPACH